

Modernisation du système d'annonce et d'alerte aux crues au niveau nationalⁱ

Description :

Les phénomènes climatiques extrêmes (vagues de chaleur et de froid, fortes précipitations....) constituent des conséquences du changement climatique. Le Maroc a connu plusieurs inondations ces dernières décennies, dont certaines ont causé des pertes très importantes (dans plusieurs villes et aussi en milieu rural) aussi bien matérielles qu'humaines.

La prévention de ces inondations permet de :

- limiter les conséquences désastreuses qu'elles peuvent avoir ;
- anticiper la connaissance de la genèse des crues ;
- prévenir les risques d'inondations ;
- faire une gestion optimale des retenues des barrages.

Cette prévention devra être basée sur un ensemble de mesures de paramètres climatiques (pluie, température, évaporation...) et hydrologiques (débits des cours d'eau, hauteur d'eau dans des stations de jaugeage....) effectuées dans les bassins les plus vulnérables aux risques d'inondation.

Le système d'annonce et d'alerte aux crues est constitué par (Fig. 15):

- le renforcement du réseau d'observation hydro-climatique au sol et en altitude ainsi que des moyens de la télédétection (radar, satellite, foudre) ;
- l'équipement des bassins vulnérables au risque d'inondation par des systèmes de télémessure hydrologique et d'annonce de crues (radar, satellite, foudre) adaptés (à chaque bassin) ;
- l'équipement des ABHs par du matériel et des logiciels de modélisation numériques de prévision à très courte échéance et à très haute résolution ;
- l'équipement des services centraux du SEEE par du matériel permettant la consolidation et la gestion intégrée des données d'annonce de crues au niveau national.

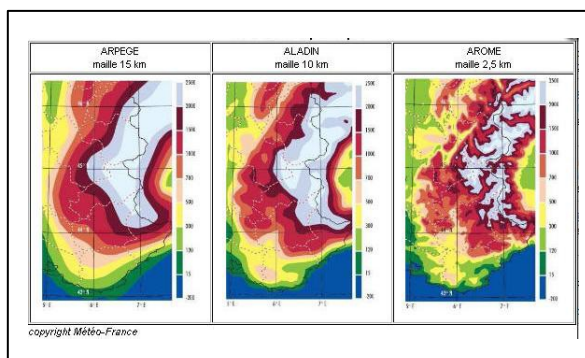


Figure 15 : Système d'annonce et d'alerte aux crues au niveau national

Justification :

Le Plan National de Protection contre les Inondations a identifié 391 sites soumis à des risques d'inondation, dont 25 % (soit 98 sites) sont soumis à des risques très forts.

Le quatrième axe de la stratégie nationale de l'eau a pour objectifs de réduire la vulnérabilité aux risques liés à l'eau et l'adaptation au changement climatique. L'amélioration de la protection des biens et des personnes contre les inondations constitue une des actions principales de cet axe. Il a pour objectifs de :

- achever les actions retenues dans le Plan National de protection contre les Inondations : objectif de 20 sites protégés par an ;
- intégrer le risque d'inondations dans les plans d'aménagement du territoire, les plans d'urbanisme et le plan d'aménagement des bassins versants ;
- développer la prévision et l'alerte des crues et des plans de secours.

Acteurs concernés :

- SEEE ;
- Agences des Bassins Hydrauliques.

Maturité de la technologie :

Maturité de la Technologie	
<input type="radio"/>	Recherche & Développement
<input checked="" type="radio"/>	Démonstration/Pilote
<input type="radio"/>	Déploiement

Potentiel de succès :

Potentiel de succès	
<input type="radio"/>	Faible
<input checked="" type="radio"/>	Moyen
<input checked="" type="radio"/>	Fort

Références :

- ✓ Seconde Communication Nationale du Maroc à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. 2010 ;
- ✓ Stratégie Nationale de l'Eau du Maroc. 2009;
- ✓ Plan National de Lutte contre le Réchauffement Climatique. 2009.

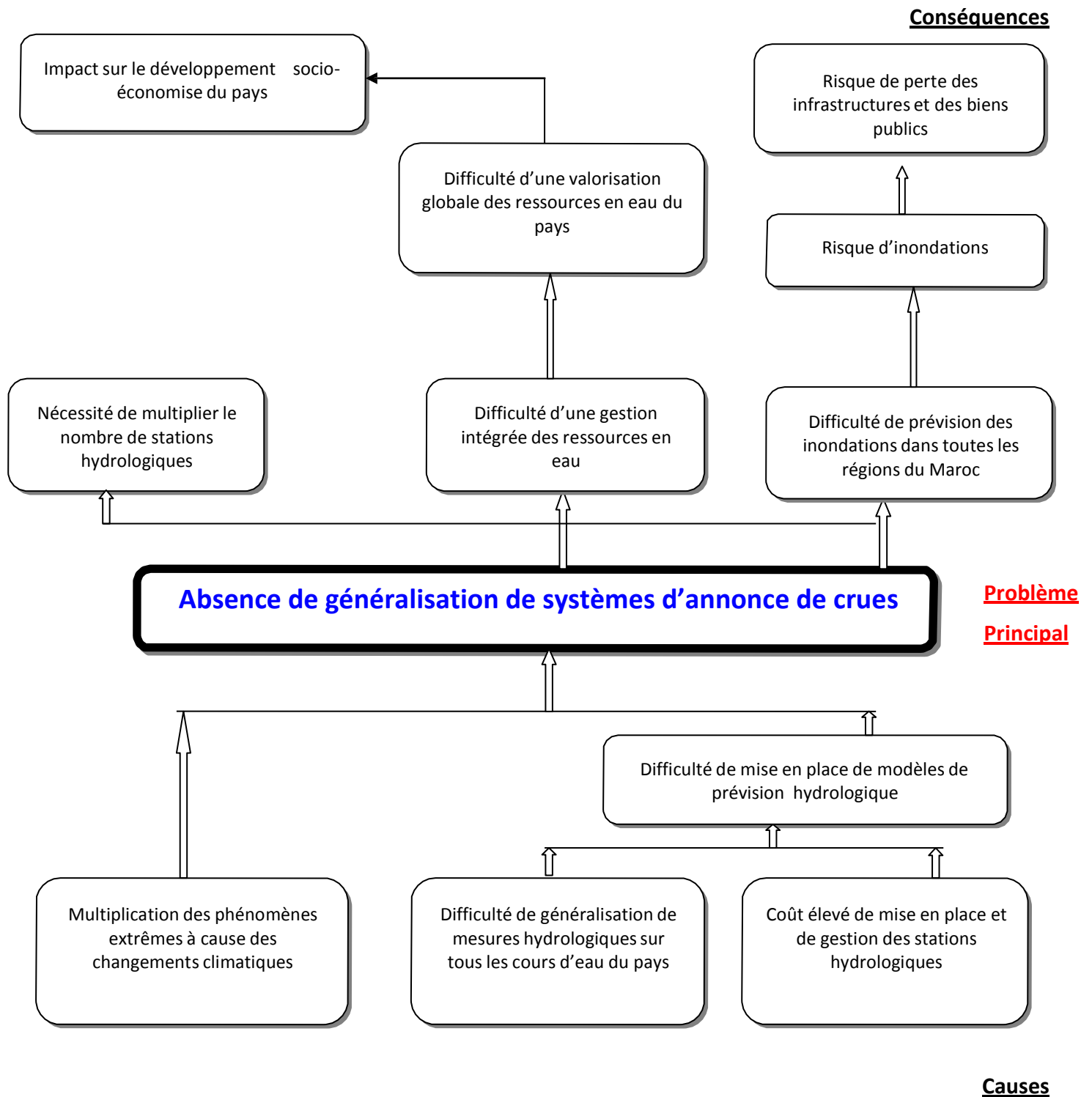
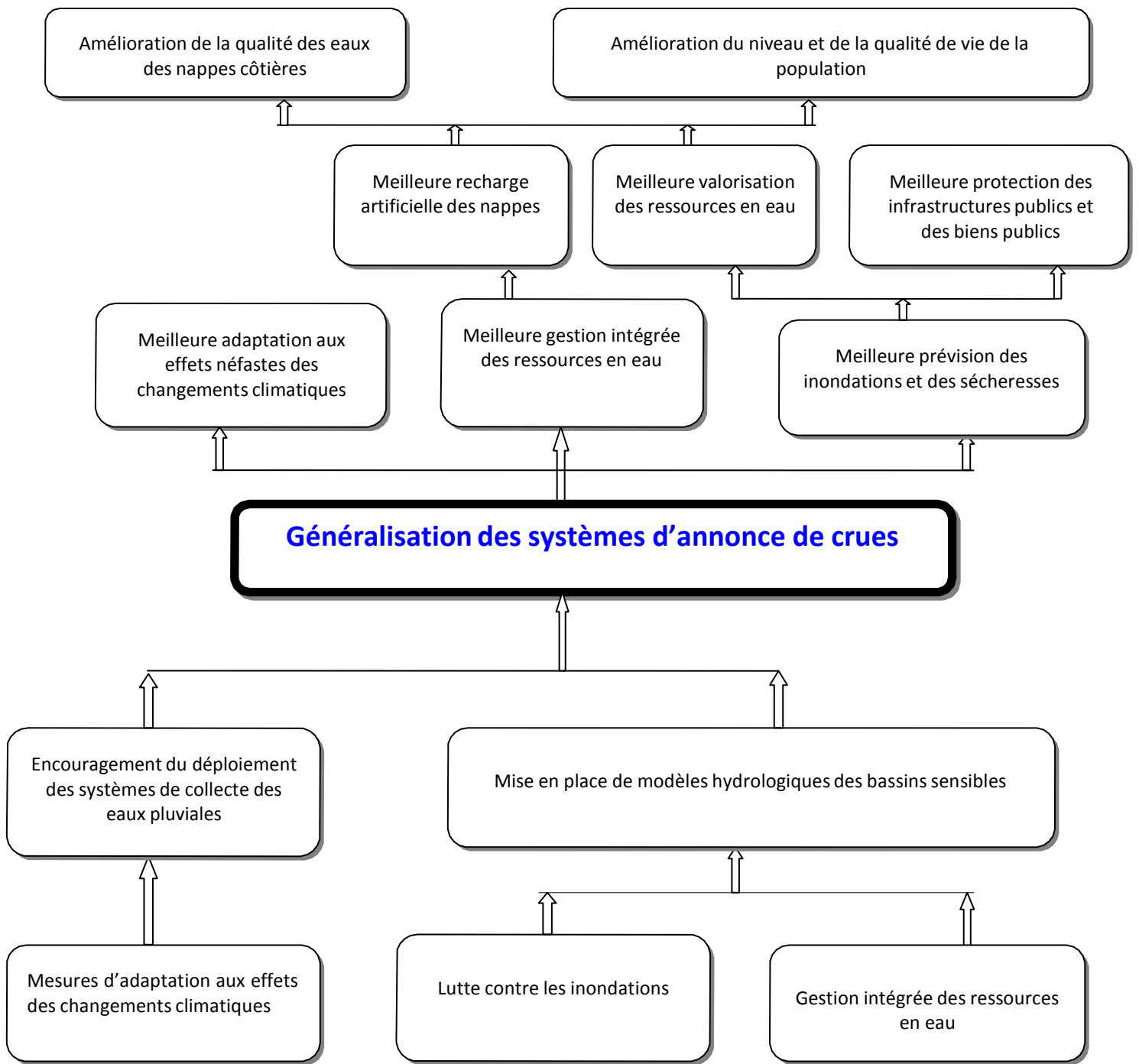


Figure 16 : Arbre à problèmes des systèmes d'annonce de crues

Effets



Mesures d'incitation

Figure 17 : Arbre à solutions des systèmes d'annonce de crues

ⁱ **This fact sheet has been extracted from TNA Report –EVALUATION DES BESOINS TECHNOLOGIQUES ET PLAN D’ACTION TECHNOLOGIQUE AUX FINS D’ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - Maroc. You can access the complete report from the TNA project website <http://tech-action.org/>**